GROUPE MAJORITAIRE : **SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT !**

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Sandrine FAUBERT, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Gilles TETIN, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRHANZL, Lucile GARNIER, John RUBIO, Marianne FOUILLE, Jean-François SAÏDI

Du bon usage de la démocratie, et du respect mutuel.

Sur ce nouveau mandat, les conseils municipaux se suivent et, malheureusement, se ressemblent. Loin d'avoir digéré leur défaite aux élections, les oppositions se sont engagées dans la contradiction systématique, caricaturale, et dans des actions contraires à l'intérêt général.

Lors du conseil du 25 novembre, une des oppositions a même voté contre TOUTES les délibérations, de la désignation de simples représentants à la création du marché (vote contre le 25/11 mais pour le 19/01...), de la rémunération des agents recenseurs à l'acquisition des parcelles nécessaires à l'édification des merlons contre les chutes de blocs... De simples dossiers techniques pour certaines et des projets majeurs pour d'autres.

Des plaintes ont été engagées auprès de la Chambre Régionale des Comptes et de la Préfecture pour faire inscrire plus de 40 000 € de dépenses supplémentaires dans les comptes de la commune, et les critiquer sur tous les plants. Plaintes toutes rejetées car inexactes ou pour motif de "non-intérêt à agir".

C'est la politique de la terre brûlée. Qu'importe le coût pour la collectivité ou l'intérêt collectif, l'important est de décrier, de dénigrer l'action municipale. En cette période difficile pour tous, du fait de la crise sanitaire et économique qui arrive, sans perspectives rassurantes et alors que la tension monte de toutes parts, les élus devraient donner l'exemple et stopper certaines querelles infantiles qui ne grandissent pas leur fonction.

C'est ce que nous appelons de nos vœux, pour notre commune, en 2021.

GROUPE MINORITAIRE : **SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !**

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATTAROLY

L'année 2020 enfin terminée, nous espérons tous une année 2021 meilleure avec le retour à une vie moins contraignante. Il nous faut garder espoir et continuer à nous battre pour laisser aux générations futures un monde vivable.

Les élus de notre groupe participent avec assiduité aux conseils municipaux, pour faire entendre une voix d'opposition constructive où le bon sens est le maître mot. Nous sommes attristés par bon nombre de délibérations présentées par David Richard et son équipe, très souvent mal rédigées, parfois lues dans leur intégralité, sans aucune synthèse, pour lesquelles les arguments de fond manquent, et malgré cela adoptées car cette équipe est majoritaire.

La délibération qui a suscité le plus de débats a été le VOTE UNANIME DE L'ÉQUIPE RICHARD POUR LE RETRAIT DE ST-PAUL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS, justifié par des arguments purement financiers. Pourtant les principes qui guident les parcs naturels font l'unanimité : protection du patrimoine naturel, culturel et de la biodiversité ; aménagement du territoire ; développement économique et social ; éducation et information du public...

Mais quelles demandes ont été faites par la municipalité, quelle implication de leur part ? Comment ignorer la nécessité des parcs naturels ? Comment méconnaître à ce point l'histoire de notre commune pendant la résistance ? Comment accepter une décision basée sur la seule valeur marchande, alors que l'adhésion au PNRV n'est que de 4€ par habitant. Mais David Richard n'est pas à une contradiction près, lui qui avait basé sa campagne sur l'écologie et la solidarité.

GROUPE MINORITAIRE : **VIVRE À ST PAUL DE VARCES**

Denis BONZY

La Commune appartient à personne et elle doit être l'affaire de tous dans le respect de la diversité des opinions

(toutes les informations actualisées sur : https://www.avecdenisbonzy.com/ et sur https://www.facebook.com/infosSPV)

1 538 000 € de déficit sur l'année budgétaire 2019. 2 000 000 € de dette : endettement jamais atteint par la Commune. La cotisation obligatoire au Parc du Vercors pas payée alors même que la Commune n'avait même pas adopté de délibération de retrait, ce qui a été fait en novembre 2020 par le vote des 14 membres de la liste de David Richard contre les deux oppositions représentant de 55 à 60 % des voix des habitants selon les tours de scrutins. Et le 19 janvier 2021, la révélation de 500 heures supplémentaires non payées par la Commune auprès de ses propres personnels municipaux. La crise financière municipale a tout envahi. Du temps où j'étais Conseiller Général du Canton de Vif comme à la vice-présidence de la Région chargé des finances, j'ai conseillé des Communes confrontées à des crises de ce type. Seule l'union dans la lucidité permet les mesures utiles. Actuellement, la crise de la dette est telle que la Commune n'a même plus la marge de manœuvre pour engager des investissements. Une situation triste pour celles et ceux qui, comme les membres de notre équipe, sont attachés durablement à la Commune où ils vivent. La Commune appartient à personne et elle est l'affaire de tous. Une valeur qui mériterait d'être mieux considérée pour travailler plus sérieusement aux efforts de sortie de cette crise d'une extrême gravité.